



ARRONDISSEMENT  
de  
MANTES-LA-JOLIE  
CANTON  
DE  
GUERVILLE

## CM N° 2012-03

### COMPTE RENDU DE SEANCE ORDINAIRE

### REUNION du CONSEIL MUNICIPAL

### du JEUDI SEPT JUIN DE L'AN DEUX MIL DOUZE

Date de Convocation  
29 Mai 2012

Date d’Affichage  
15 Juin 2012

Nombre de Conseillers  
En exercice : 19  
Présents : 15  
Votants : 17

L'AN DEUX MILLE DOUZE, le JEUDI SEPT JUIN  
à Vingt heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en séance publique  
à la Mairie  
sous la présidence de Monsieur Michel BOULLAND – Maire  
Etaient présents : Mmes et Mrs BARRIER, BOULOT, BURST, COCHIN, DIAS, DUIGOU, LE BRIS,  
LIZERAY, MOREAU, PAYET, PLACET E., PLACET J., RIBAUT, VERNIER  
Formant la majorité des membres en exercice  
Absents excusés : Mme JUELLE, Mrs COMPAROT, MATHIEU,  
Absent : Mr MENARD  
Pouvoirs : Mr COMPAROT à Mr BURST  
Mr MATHIEU à Mr VERNIER

A été désignée secrétaire de séance : Mme PLACET Evelyne

L'Ordre du Jour de cette séance est le suivant :

1. Approbation du Procès verbal de la séance du Conseil Municipal du 22 Mars 2012,
2. Décisions de Monsieur le Maire n° : 2012-04-001 « avenant lot 6 chauffage ALSH » ; 2012-04-002 « avenant lot 3 carrelage ALSH » ; 2012-05-001 « avenant lot 4 électricité ALSH » ; 2012-05-002 « maîtrise d'œuvre opération salle La Plagne » ; 2012-05-003 « installation et équipements aires de jeux extérieurs »,
3. Décision Modificative Budgétaire n° 2012-INV-001,
4. Participation financière pour organisation spectacle & atelier Blues Sur Seine,
5. Adhésion des Communes de Fontenay Mauvoisin, Fontenay Saint Père, Gargenville, Guernes, Saint Martin La Garenne à la CAMY à compter du 1er janvier 2013.
6. Modalités de consultation publique—Loi du 20 mars 2012—augmentation de 30% des droits à construire,
7. Dénomination, numérotation de voies publiques à Gros Moulou,
8. Elaboration du plan de mise en accessibilité voirie et espaces publics (mutualisation CAMY),
9. Formation du Jury d'Assises 2013,
10. Questions Diverses,
11. Informations.

Monsieur le Maire demande que soit ajouté un point supplémentaire à la séance portant sur

 le projet de modification du règlement intérieur de la Bibliothèque Municipale.

L'ensemble du Conseil Municipal accepte ce point supplémentaire.

Le Conseil Municipal APPROUVE le compte-rendu de la séance du conseil municipal en date du 22 Mars 2012 à l'unanimité des membres présents et représentés.

### DECISIONS DE MR LE MAIRE

#### **DECISION DU MAIRE N° 2012-04-001 portant AVENANT N° 1 AU LOT N° 6 « CHAUFFAGE » TRAVAUX D'AMENAGEMENT REZ-DE-JARDIN ALSH « les Juliennes » Section Ados/Préados**

• **DECIDE** qu'un avenant au montant initial du MAPA est passé entre la Mairie de GUERVILLE et l'entreprise SYSTHERM 30 tel que précisé ci-dessus, le nouveau montant total du marché s'élevant à **95.944,97 € HT**, soit 114.750,18 € TTC, le nouveau montant du Lot 6 du marché s'élevant à **26.901,50 € HT** soit 32.174,19 € TTC

Etabli en mairie de Guerville le 23 Avril 2012.

**DECISION DU MAIRE N° 2012-04-002 portant AVENANT N° 1 AU LOT N° 3 « CARRELAGE»  
TRAVAUX D'AMENAGEMENT REZ-DE-JARDIN ALSH « les Juliennes » Section Ados/Préado**

• **DECIDE** qu'un avenant au montant initial du MAPA est passé entre la Mairie de GUERVILLE et l'entreprise DE COCK ET Cie tel que précisé ci-dessus, le nouveau montant total du marché s'élevant à **96.752,47 € HT**, soit 115.715,95 € TTC, le nouveau montant du Lot 3 du marché s'élevant à **14.578,42 € HT** soit 17.435,79 € TTC  
Etabli en mairie de Guerville le 23 Avril 2012.

**DECISION DU MAIRE N° 2012-05-001 portant AVENANT N° 1 AU LOT N° 4 « ELECTRICITE»  
TRAVAUX D'AMENAGEMENT REZ-DE-JARDIN ALSH « les Juliennes » Section Ados/Préado**

• **DECIDE** qu'un avenant au montant initial du MAPA est passé entre la Mairie de GUERVILLE et l'entreprise RAOULT tel que précisé ci-dessus, le nouveau montant total du marché s'élevant à **98.068,03 € HT**, soit 117.289,36 € TTC, le nouveau montant du Lot 4 du marché s'élevant à **8.387,56 € HT** soit 10.031,52 € TTC  
Etabli en mairie de Guerville le 31 Mai 2012.

**DECISION DU MAIRE N° 2012-05-002 portant CONTRAT DE MAITRISE D'OEUVRE  
TRAVAUX DE MISE AUX NORMES ACCESSIBILITE PMR ET RENOVATION SALLE « LA PLAGNE »**

**DECIDE** qu'un contrat de maîtrise d'œuvre est passé entre la Commune de Guerville et le cabinet d'architecture de Monsieur Pascal BAS – 9 bis route de Versailles – 78770 THOIRY pour un montant de 12.000 € hors taxes soit 14.352,00 € TTC. Les phases de cette mission de maîtrise d'œuvre sont APS, APD, PRO, ACT, DET, AOR.  
Etabli en mairie de Guerville le 31 Mai 2012.

**DECISION DU MAIRE N° 2012-05-003 portant TRAVAUX D'INSTALLATION DE JEUX  
AIRES PUBLIQUES RUE LIBERATION/RUE LIBERTE/ALSH JULIENNES**

**DECIDE** qu'il est passé commande de réalisation de travaux (acquisition et installation de jeux) auprès de la Société PROLUDIC sise ZI L'Etang Vignon – 37210 VOUVRAY, au titre de la mise en œuvre :

- d'une combinaison kanopé à l'ALSH Les Juliennes pour un montant de 11.238,74 € TTC,
- d'un jeu diabolo J3834 au parc paysager rue de la Libération pour un montant de 5.588,68 € TTC,
- d'un jeu diabolo J 3829 à l'aire publique sise rue de la Liberté pour un montant de 9.686,37 € TTC.

Etabli en mairie de Guerville le 31 Mai 2012.

**n° 2012-06-001 : DECISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE N° 2012-INV-001 – TRANSFERT DE CREDIT EN  
SECTION D'INVESTISSEMENT**

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal la nécessité d'effectuer les écritures comptables rendues nécessaires afin de procéder à des ajustements de crédits.  
Il propose la décision modificative budgétaire exposée ainsi qu'il suit et invite les membres présents à se prononcer sur ce point :  
**APRES en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,**  
**DECIDE** de procéder à décision modificative budgétaire telle qu'établie ci-dessus,

**N° 2012-06-002 - PARTICIPATION FINANCIERE pour ORGANISATION SPECTACLE TOUT PUBLIC ET ATELIERS  
CHANT/HARMONICA pour l'ECOLE PRIMAIRE au bénéfice de l'Association « BLUES SUR SEINE » -ANNEE  
SCOLAIRE 2012-2013**

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que l'école primaire de Guerville souhaite renouveler la convention avec l'Association Blues sur Seine pour mettre en place, dans le cadre du Festival Blues sur Seine (du 9 au 24 novembre 2012), un atelier d'initiation au chant, un concert tout public sur le territoire communal.  
**APRES en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,**  
**APPROUVE** la participation de la commune aux actions mentionnées ci-dessus organisées par l'Association « Blues sur Seine » pour un montant de 4 000 €.

**N° 2012-06-004 - MAJORATION DES DROITS A CONSTRUIRE DE 30 %- MODALITE D'INFORMATION ET DE  
CONSULTATION PUBLIQUE**

Monsieur le Maire expose aux Membres du Conseil Municipal la loi n° 2012-376 du 20 Mars 2012 et l'article L123-1-11-1 du Code de l'Urbanisme relatifs à la majoration des droits à construire de 30 % applicable aux Communes couverts par un Plan d'Occupation des Sols ou un Plan Local d'Urbanisme.  
Cette majoration des droits à construire est automatique, toutefois la Loi prévoit une participation du public à travers la mise à disposition d'une note d'information sur son application au territoire de la Commune, note telle qu'annexée à la présente décision.  
Monsieur le Maire propose que soient déterminées ainsi qu'il suit les modalités de d'information et de consultation publique :

- par voie d'affichage dans l'ensemble des panneaux administratifs couvrant le territoire communal, chez les commerçants et l'ensemble des professions libérales implantés sur le territoire communal,
- par insertion sur le site officiel de la collectivité ([www.guerville.fr](http://www.guerville.fr))

Cette consultation entrerait en vigueur à compter du 18 Juin 2012 et ce jusqu'au 31 Août 2012, la note d'information et de participation du public afférente serait consultable à l'accueil de la Mairie aux jours et heures d'ouverture : le lundi, mardi, jeudi vendredi : de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h, le mercredi de 13 h 30 à 18 h et le samedi de 9 h à 12 h avec mise à disposition d'un registre recueillant les observations du public.  
Monsieur le Maire demande aux Membres du Conseil Municipal de bien vouloir se prononcer sur l'ensemble des dispositions ainsi proposées.

**APRES en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, APPROUVE** les modalités d'information et de consultation publique telles que déterminées ci-dessus et **DIT** qu'elles entrent en vigueur à compter du 18 JUIN 2012 et jusqu'au 31 AOUT 2012,  
**CHARGE** Monsieur le Maire de procéder à l'ensemble des démarches administratives rendues ainsi nécessaires.

**N° 2012-06-005 - DENOMINATION & NUMEROTATION DES VOIES PUBLIQUES – HAMEAU DE GROS MOULU**

Monsieur le Maire porte à connaissance la nécessité de procéder à la numérotation de la voie publique au Hameau de Gros Moulu afin de faciliter la vie quotidienne des administrés.

**APRES en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, APPROUVE** la numérotation de la voie publique au Hameau de Gros Moulu comme suit :

- Rue de Gros Moulu : N° de 2 à 12 côté pair et n° de 1 à 5 côté impair.

**N° 2012-06-006 – ELABORATION PAR LA CAMY DU PLAN DE MISE EN ACCESSIBILITE DE LA VOIRIE ET DES AMENAGEMENTS DES ESPACES PUBLICS DE LA COMMUNE**

**LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,**

**DECIDE :**

- D'élaborer le plan de mise en accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces publics prévu au 1 de l'article 45 de la loi du 11 février 2005.
- 

**N° 2012-06-007 - FORMATION DU JURY D'ASSISES – TIRAGE AU SORT – LISTE PREPARATOIRE 2013**

Ont été tirées au sort les personnes suivantes :

<b>NOM &amp; Prénom</b>	<b>Nom de Jeune Fille</b>	<b>Date de Naissance</b>	<b>Lieu de Naissance</b>	<b>Adresse</b>
BONNEFOY A LA CHRISTOPHE Claude		07/05.1948	Les Rousses (39470)	8 rue du Bel Air - Guerville
APLINCOURT Francis		11/12/1939	Berlaimont (59068)	16 rue des Guépins - Guerville
CHAZAL Victorine		18/06/1983	Le Blanc Mesnil (93007)	1 Impasse des Bayeuilles - Guerville
BACHELIER Rolande	<u>MAFILLE</u>	03/11/1934	Mantes-La-Jolie	28 rue de Seine – Guerville
BORD David		08/03/1972	Suresnes (92073)	54 rue de Seine – Guerville
WEILLER Stéphane		25/05/1968	Versailles (78646)	27 rue Pierre Curie - Guerville

**n° 2012-06-007 : REGLEMENT INTERIEUR – BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE « L'EMBELLIE »**

**APRES en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, DECIDE** de modifier le règlement intérieur de fonctionnement de la Bibliothèque Municipale « L'Embellie ».

**QUESTIONS DIVERSES**

Résultats de l'analyse de l'eau potable

Monsieur le Maire porte à connaissance les résultats de l'analyse des eaux destinées à la consommation humaine, analyses effectuées par l'agence régionale de santé d'Ile de France. Ainsi l'eau d'alimentation est conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Activité Piscine Ecole

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, décide de reconduire l'activité piscine pour l'école primaire avec la commune de Porcheville durant l'année scolaire 2012/2013, pour un montant de 150 € la vacation.**

**QUESTIONS ORALES**

Monsieur LE BRIS présente le devis et le croquis proposés par l'Association KOLOR78 concernant la fresque qui sera prochainement réalisée sur le pignon de l'ALSH « Les Juliennes ». Après analyse des membres présents, il est décidé d'ajouter un soleil et 2 ou 3 enfants. Une modification du croquis sera demandée ; fait savoir que la piscine de l'AQUALUDE augmentera ses tarifs au 1<sup>er</sup> janvier 2013 de 3.90 € à 4.10 € l'entrée pour les résidents CAMY ; l'accès plateau cardio a été supprimé ; la patinoire de Mantes n'ouvrira pas en 2012 – un référé en justice est en cours.

Monsieur le Maire informe :

- qu'il a eu rendez-vous mercredi 6 juin 2012 avec M. DIGARD, ERDF, pour les projets de modifications de 2 postes électriques : Limay et Meulan-Les Mureaux. La commune de Boinville-En-Mantois alimentera de Maule à Bonnières-Sur-Seine. Toutes les lignes de 15 000 volts sur poteaux seront déposées et enterrées au long des routes. Les travaux devraient être réalisés en 2013. Cela implique une modification des travaux de voirie 2012 envisagés par la collectivité sur certaines portions.
- que l'opération famille-éco organisée par la CAMY s'est achevée le 1<sup>er</sup> avril 2012. Le bilan et les récompenses seront donnés le Mercredi 13 Juin 2012 à 19h à la CAMY – une famille guervilloise y a participé.
- du projet de la création d'une ZAC « Eco Quartier Fluvial » de Mantes-Rosny par la CAMY, inscrit dans le cadre du protocole de l'Opération d'Intérêt National (OIN) - l'EPAMSA, en sera le maître d'ouvrage.
- que la Chambre Interdépartementale d'Agriculture de l'Île de France a délibéré concernant les projets de ligne nouvelle Paris-Normandie et de ligne à grande vitesse Paris-Orléans-Clermont-Lyon en exprimant ses inquiétudes sur le monde agricole (suivant bilans tirés par les commissions particulières de débat public sur le projet d'infrastructures ferroviaires de ces deux lignes).
- que l'association VTTEam 78 organise « la Guervilloise » le Dimanche 9 Septembre 2012. Pour cette manifestation, le Conseil Général a accordé une subvention de 1.000 €.
- que La Ligue contre le Cancer a adressé, par courrier postal, ses remerciements pour la subvention allouée par la commune au titre de l'année 2012.
- de l'opération « La Seine en partage Opération berges saines 2012 »
- qu'il a reçu un Architecte des Bâtiments de France qui propose de retirer du patrimoine classé aux monuments historiques la Chapelle de Saint Germain de Secqueval. L'ensemble du conseil municipal émet un avis favorable mais souhaite qu'elle reste classée dans le patrimoine communal.
- que l'aire de gens du voyage de Buchelay sera fermée du 2 au 8 Juillet 2012.
- de sa participation à un rendez-vous avec le Sous-Préfet afin d'échanger sur le projet de station d'épuration (STEP) devant être implantée sur la commune de Boinville-En-Mantois (près du bois des Parêts-Mézerolles) au bénéfice de cette dernière et des communes de Goussonville, Jumeauville. Proposition a été émise par Guerville afin que ces trois collectivités soient reliées à la STEP de Mézières-Sur-Seine (permettant ainsi le raccordement assainissement du quartier de la Villeneuve) et évitant ainsi l'édification de la STEP dans le bois de Mézerolles. Guerville maintient fermement que cette STEP ne doit pas voir le jour et défend le projet de raccordement sur celle de Mézières-sur-Seine.

Monsieur DUGOU informe qu'il a assisté à une réunion concernant les travaux sur Mantes la Ville. Des écrans acoustiques vont être installés sur l'autoroute A13 direction Province/Paris et que le trafic routier va être perturbé durant le mois de juillet prochain ; fait part aux membres présents que la réception des travaux d'enfouissement des réseaux a eu lieu et que le mur de la Rue Pierre Curie est achevé

Madame Evelyne PLACET rappelle la porte ouverte du Relais Assistantes Maternelles qui se tiendra à l'ALSH « Les Juliennes » - Samedi 9 juin 2012 de 10h à 12h ; la kermesse de l'école élémentaire Samedi 23 Juin prochain au stade ; le spectacle de l'école maternelle : Mardi 3 Juillet – salle des fêtes de Senneville. Il est décidé de remettre la clé donnant accès au boîtier électrique afin que le courant puisse être réactivé immédiatement en cas de coupure.

informe que les formulaires de demandes de cartes de transports pour les maternels, primaires, collèges et lycées sont téléchargeables sur le site de la commune : [www.guerville.fr](http://www.guerville.fr) ; les horaires de la Bibliothèque Municipale « L'Embellie » vont changer (l'information sera communiquée prochainement) ; les travaux d'aménagement de la Maison du Patrimoine et de la cour d'accès sont en cours de réalisation.

Monsieur BOULOT informe que l'entreprise FORCLUM est actuellement en train de procéder au changement de plusieurs candélabres sur l'ensemble de la commune suivant une procédure de marché public conclue avec le SIEL.

Monsieur BURST demande que les bandes de stationnement dans le Haut de Senneville soient repeintes. Monsieur le Maire répond que cela sera effectué par les services techniques municipaux dès que possible.

Monsieur MOREAU demande qu'un courrier soit adressé à la Société PROTECTION ALARME FRANCAISE (société d'installation) afin de trouver une solution concernant les nombreuses interventions inexplicables des agents de la société SURGARD (société de surveillance) qui entraînent des dépenses injustifiées.

Monsieur BARRIER signale que la porte de la Sources des Roches est ouverte. C'est très dangereux et les enfants vont y jouer.

Monsieur le Maire informe avoir reçu une pétition des parents d'élèves concernant les augmentations des tarifs de la restauration scolaire au 1<sup>er</sup> janvier 2012. Six personnes sont venues en délégation. Monsieur le Maire les invite à échanger sur le sujet.

Les représentants de la collectivité explique cette hausse tarifaire du fait :

que les tarifs n'ont pas été révisés depuis 3 années (tandis que les frais de fonctionnement et coûts de structure ont augmenté),

que l'ouverture en septembre 2008 de la cantine maternelle avec le personnel nécessaire au bon fonctionnement de cette structure a généré des frais supplémentaires conséquents.

Il est également précisé les contraintes de la convention qui lie la commune à la Caisse d'Allocations Familiales obligeant la mise en place d'un système de quotient familial (ceux-ci ne sont pas calculés à l'identique de la CAF).

**Aucune question orale n'étant soulevée, la séance est levée à 23h15.**

**Monsieur le Maire invite les personnes présentes à prendre la parole si elles le souhaitent.**